

D. Vous pourriez manquer un cas, par exemple quelqu'un qui aurait reçu des prestations d'assurance-chômage deux fois, comme on me l'a déjà signalé. Vous pourriez ne jamais vous en apercevoir.—R. Peut-être bien que non, si nous ne nous en apercevions pas au cours de notre vérification.

D. Comment pourriez-vous le découvrir? En prenant un certain nombre dans a) et un certain nombre dans b)?—R. Nous ne faisons jamais deux fois la même épreuve, car on nous attendrait.

D. La plupart ignorent quelle méthode vous allez employer?—R. Nous modifions constamment notre programme. Nous essayons de vérifier tous les comptes à tour de rôle au cours d'une certaine période d'années. Une année, nous les vérifions par ordre alphabétique; une autre fois, nous ne nous arrêtons qu'à certains mois; parfois nous pourrions combiner les deux méthodes, mais nous nous efforçons d'effectuer une vérification assez complète. Nous comptons beaucoup sur l'examen des rapports des vérificateurs des services intéressés afin d'y découvrir des erreurs. Nous avons des fonctionnaires à Montréal, d'autres à Toronto; nous effectuons la vérification des comptes à Winnipeg, à Vancouver et à Sydney, dans les provinces Maritimes.

D. Allez-vous jusqu'à Terre-Neuve?—R. Nous n'avons affecté cet employé dans la région que l'an dernier, mais il se rendra à Terre-Neuve en temps opportun. Il n'y est pas encore allé.

D. Aucun représentant de votre service ne s'est encore rendu à Terre-Neuve?—R. Non, je n'ai pas encouragé personne à se rendre à Terre-Neuve, car un trop grand nombre de fonctionnaires de l'État y sont allés et j'ai cru bon d'attendre pour leur accorder un peu de répit.

D. Il n'effectue aucune vérification des comptes à Terre-Neuve?—R. Le ministère des Postes fait faire une vérification par ses propres employés et nous comptons sur eux. Le service de la douane et de l'accise a aussi ses inspecteurs itinérants; nous vérifions leur travail. Ce sont les deux plus importants. Excusez-moi. J'ai eu tort de dire que notre service n'avait pas de représentant là-bas. J'ai envoyé deux hommes à Gander il y a trois mois, et ces fonctionnaires y retourneront. Peut-être y sont-ils encore. Ils vont faire la vérification des comptes de l'aéroport de Gander.

D. Pourriez-vous continuer d'y envoyer des représentants indéfiniment?—R. Tout dépendra de la quantité de travail à faire, monsieur. S'il y a suffisamment de travail et si j'ai des doutes j'y enverrai sûrement un homme, mais jusqu'ici la chose n'a pas été nécessaire, de sorte que nous y étendons notre activité graduellement.

D. Quel est votre personnel dans les provinces Maritimes? Dans l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick?—R. Nous employons régulièrement deux hommes, mais nous en envoyons d'autres faire la vérification des comptes de la division de l'impôt sur le revenu et du ministère des Postes.

D. Ces deux fonctionnaires ont-ils un itinéraire déterminé, ou se rendent-ils où il leur plaît?—R. Non, ils reçoivent des ordres à ce sujet.

D. De vous?—R. De nous; nous veillons à ce qu'ils ne perdent pas leur temps à voyager. S'il y a trois services à vérifier dans une région, ils s'en occupent en même temps, bien qu'il s'agisse parfois de ministères très différents.

D. Qu'entendez-vous par trois services?—R. Mettons qu'il y ait une ferme expérimentale, une agence maritime et un bureau de poste.

D. Et la Commission du port d'Halifax?—R. C'est le principal compte à vérifier dans la région. Ils se trouvent à Halifax. Les comptes des ports d'Halifax et de Saint-Jean sont les deux principaux dans la région. S'il y a les comptes de trois services à vérifier à Moncton, où il y a un bureau de l'assurance-chômage, ils les vérifieraient en même temps pendant qu'ils sont